objections à la construction d'une piste d'atterrissage à cet endroit. C'est pourquoi le ministère des Transports n'a pris aucune disposition en vue de la délivrance d'un permis d'aéroport.

- 2. Voir la réponse à la première partie de la question.
 - 3. Oui, de vive voix.

TEST EN COMMUN DES NOUVELLES DROGUES

Question nº 865-M. Badanai:

Le gouvernement a-t-il étudié l'à-propos de créer une administration qui agirait conjointement avec les États-Unis pour la réglementation de l'examen et de l'approbation de toutes les nouvelles drogues, ainsi qu'on le fait en Europe, afin d'empêcher la distribution par delà la frontière des deux pays des drogues qui n'ont pas été approuvées?

Mme Casselman: Les deux gouvernements n'ont pris aucune mesure conjointe officielle, mais les deux ministères intéressés collaborent étroitement, et ils échangent des seignements sur les nouveaux produits pharmaceutiques, leurs effets secondaires indésirables et autres dangers. D'une facon plus générale, cependant, il faut se rappeler qu'en mai dernier le Canada a secondé une résolution que l'Assemblée mondiale de la santé a adoptée, demandant au directeur général d'envisager la possibilité d'accroître la collaboration entre les nations dans ce domaine, par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la santé. Cette étude est présentement en cours et elle sera suivie de près par les représentants canadiens du conseil exécutif.

AMÉNAGEMENT D'UN PHARE À L'ÎLE POMQUET (N.-É.)

Question nº 884-M. Stewart:

Lorsque la Corporation de disposition des biens de la Couronne a annoncé la vente et le déplacement du phare de l'île Pomquet, en Nouvelle-Écosse, a-t-elle stipulé que l'acheteur devait remplir l'excavation laissée par la cave?

L'hon. M. O'Hurley: L'annonce indiquait que les édifices étaient vendus «aux fins de déplacement et de remise en état des lieux» et les invitations à présenter des soumissions disaient que «dans un délai de 60 jours, à compter de la date de la vente, l'acheteur devait démolir et déplacer les édifices et tous les matériaux, et laisser les lieux nets et propres après avoir nivelé le terrain à son niveau initial, sans laisser aucune excavation ni monticule provenant du bâtiment qui s'y trouvait ou de la démolition de celui-ci».

HYPOTHÈQUES DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPO-THÈQUES ET DE LOGEMENT ACHETÉES PAR LES BANQUES À CHARTE

Question nº 889-M. Garland:

Une ou plusieurs banques à charte du Canada ont-elles acheté des hypothèques de la sixième offre [L'hon. M. Halpenny.]

de la Société centrale d'hypothèques et de logement? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails relatifs à ces transactions dans chaque cas?

M. McCleave: Le mercredi 21 novembre, le ministre des Travaux publics a communiqué à la Chambre, en termes généraux, le résultat de la sixième offre d'hypothèques assurées faite par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il ne serait pas dans l'intérêt général ni dans celui des acheteurs de publier les détails relatifs à ces transactions dans chaque cas. Le but des enchères est de stimuler l'expansion d'un marché sur lequel les hypothèques seront achetées et vendues. Sont admis à soumissionner les prêteurs agréés, y compris les banques à à charte et les membres de l'Investment Dealers Association of Canada.

REPRISE DES TRAVAUX AUX INSTALLATIONS DE RADAR AUXILIAIRES

Question nº 890-M. McWilliam:

- 1. Le gouvernement a-t-il, à un moment donné, émis des directives demandant de fermer des installations de radar auxiliaires déjà construites ou a-t-il émis des instructions demandant de suspendre les travaux à l'égard d'autres installations en voie de construction entre les postes de radar de la première ligne Pine Tree ou d'autres lignes de radar? Dans le cas de l'affirmative, combien d'installations a-t-on fermées et combien d'installations étaient visées par les ordres de cessation des travaux?
- 2. Le gouvernement se propose-t-il maintenant de rouvrir les installations qui ont été fermées et de reprendre les travaux aux installations visées par les ordres de cessation des travaux?
- L'hon. M. Harkness: 1. La construction n'étant terminée à aucun emplacement de radar auxiliaire, aucun poste n'a été fermé. Cependant, les travaux ont été suspendus à vingt-cinq emplacements.
- 2. La reprise des travaux de construction d'installations auxiliaires dépendra du programme de construction de l'ARC qui sera soumis lors de l'examen des crédits de 1963-1964.

RECHERCHES SUR LES PRODUITS FORESTIERS

Question nº 897-M. MacRae:

Dans quelle mesure le programme de recherches de la Direction des recherches sur les produits forestiers du ministère des Forêts révèle-t-il les besoins des industries qui utilisent le bois, notamment en ce qui concerne l'adaptation de leur activité à l'évolution de la situation et le maintien de leurs exploitations au niveau des derniers progrès?

L'hon. M. Flemming: L'an dernier, un conseil consultatif de l'industrie sur les recherches a été établi sur un plan national afin que les représentants de l'industrie du bois, d'un littoral à l'autre, puissent rencontrer les fonctionnaires de la Direction des recherches sur les produits forestiers pour discuter des recherches à faire dans les diverses industries